

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'INNATE PHARMA AURA LIEU LE 21 MAI 2026

Marseille, le 13 avril 2026, 7h00 CEST

Innate Pharma SA (Euronext Paris : IPH ; Nasdaq : IPHA) (« **Innate** » ou la « **Société** ») annonce la tenue de son assemblée générale annuelle le 21 mai 2026 à 10h30 au siège social de la Société, situé au 117, avenue de Luminy à Marseille (9^{ème} arrondissement).

L'avis de réunion, publié le 13 avril 2026, au Bulletin des annonces légales obligatoires contient l'ordre du jour, le texte des projets de résolutions, ainsi que les modalités de participation et de vote à l'assemblée générale.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, dans la rubrique Investisseurs du site internet de la Société.

L'assemblée générale sera également retransmise en direct et sera accessible au lien suivant :
[Assemblée générale Innate Pharma 2026](#)

Une visite guidée des laboratoires de la Société sera organisée le même jour à 9h15 pour les actionnaires présents sur place. Les actionnaires peuvent s'inscrire à la visite en cliquant sur ce lien : [formulaire d'inscription à la visite de site](#).

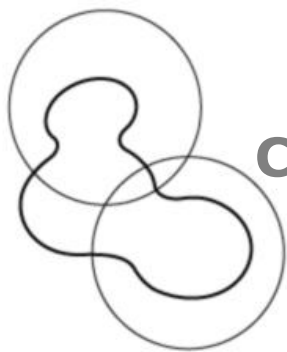
Précisions sur l'assemblée générale :

Seuls les actionnaires ayant procédé à l'inscription en compte de leurs titres au plus tard le cinquième jour ouvré de bourse précédant la date fixée par l'Assemblée, soit le 14 mai 2026 à zéro heure, heure de Paris, pourront participer à l'Assemblée Générale.

Pour les actionnaires détenant des titres au porteur, leur intermédiaire habilité devra leur fournir une « attestation de participation ». Cette attestation devra être jointe au formulaire de vote à distance ou de procuration.

Les questions écrites des actionnaires devront être reçues au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'assemblée générale, soit le 15 mai 2026, par courriel à l'adresse suivante : investors@innate-pharma.fr.

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent également se procurer les documents et renseignements relatifs à l'assemblée générale (visés à l'article R. 225-83 du Code de commerce), sur simple demande par courriel à l'adresse suivante : investors@innate-pharma.fr.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

À propos d’Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies au stade clinique qui développe des traitements d’immunothérapies contre le cancer. En s’appuyant sur son expertise en ingénierie des anticorps et en identification de cibles innovantes, Innate développe une nouvelle génération d’anticorps thérapeutiques innovants et différenciés.

Innate Pharma développe un portefeuille d’actifs différenciés, potentiellement first-in-class et/ou best-in-class, ciblant des indications où les besoins médicaux restent insatisfaits, comprenant IPH4502, un conjugué anticorps-médicament différencié ciblant Nectine-4 en développement dans les tumeurs solides, lacutamab, un anticorps monoclonal anti-KIR3DL2 développé dans les lymphomes T cutanés et les lymphomes T périphériques et monalizumab, un anticorps anti-NKG2A développé en collaboration AstraZeneca dans le cancer du poumon non à petites cellules.

Innate Pharma a établi des collaborations avec des entreprises biopharmaceutiques de premier plan, notamment Sanofi et AstraZeneca, ainsi qu’avec des institutions de recherche académique reconnues, afin de faire progresser l’innovation en immuno-oncologie. Basée à Marseille, avec une filiale à Rockville (Maryland, Etats-Unis), Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur le Nasdaq aux Etats-Unis.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com. Suivez Innate Pharma sur [LinkedIn](#) et sur [X](#).

Informations pratiques :

| | |
|------------------------|------------------------------|
| Code ISIN | FR0010331421 |
| Code mnémorique | Euronext : IPH Nasdaq : IPHA |
| LEI | 9695002Y8420ZB8HJE29 |

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Pour des considérations en matière de risques, nous vous remercions de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d’Enregistrement Universel déposé auprès de l’Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d’Innate Pharma (www.innate-pharma.com) et de l’AMF (www.amf-france.org), et les documents et rapports publics déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris le rapport annuel sur « Form 20-F » pour l’exercice clos le 31 décembre 2025 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l’AMF ou de la SEC ou rendus publics par la Société. Les références au site internet de la Société et au site internet de l’AMF sont incluses à titre d’information uniquement et le contenu de ces sites, ou le contenu auquel il est possible d’accéder par leur intermédiaire, n’est pas incorporé par référence dans le présent communiqué de presse et n’en constitue pas une partie intégrante.

Le présent communiqué, et les informations qu’il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d’un ordre d’achat ou de souscription, des actions d’Innate Pharma dans un quelconque pays.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs et médias
Innate Pharma

Stéphanie Cornen
stephanie.cornen@innate-pharma.fr

Relations Investisseurs
investors@innate-pharma.fr

Médias
communication@innate-pharma.fr